

C-cap 1

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION **FIMASER SA**

Forme juridique¹ : **Société anonyme**

Adresse: **Boulevard Baudouin**

N°: **29 , boîte 3B**

Code postal: **1000**

Commune: **Bruxelles**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, néerlandophone**

Adresse Internet²:

Adresse e-mail²:

Numéro d'entreprise

0434.818.930

DATE **21-01-2022** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne³ :

☒ les COMPTES ANNUELS en

EURO

approuvés par l'assemblée générale du

10-06-2025

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2024

au

31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2023

au

31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **52**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 2.2, 6.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.2, 6.3.4, 6.4.1, 6.4.2, 6.5.1, 6.7.2, 6.18.2, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Signature
(nom et qualité)

JOAO MIGUEL DOS SANTOS LEANDRO

Président du Conseil d'Administration

Signature
(nom et qualité)

Sébastien CAYLA

Administrateur

¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

² Mention facultative.

³ Cocher les cases ad-hoc.

⁴ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

⁵ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DOS SANTOS LEANDRO JOAO MIGUEL

AVENUE DE PARIS 93, 91300 PARIS, France

Mandat: Président du Conseil d'Administration, début: 04/06/2024, fin: 12/06/2029

VANKEERBERGHEN LUC

BOULEVARD BAUDOUIN 29, boîte 3B, 1000 Bruxelles, Belgique

Mandat: Administrateur délégué, début: 09/06/2023, fin: 08/06/2029

CAYLA SEBASTIEN

DA VINCILAAN 3, 1930 Zaventem, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 11/06/2024, fin: 11/06/2030

CUNEY CHRISTIAN

AVENUE DE PARIS 93, 91300 MASSY, France

Mandat: Administrateur, début: 11/06/2024, fin: 11/06/2030

DUBERTRET BENJAMIN

AVENUE DE PARIS 93, 91300 MASSY, France

Mandat: Président du Conseil d'Administration, début: 09/06/2023, fin: 04/06/2024

CHOLAKIAN ARPINEH

AVENUE DE PARIS 93, 91300 MASSY, France

Mandat: Administrateur, début: 14/06/2022, fin: 14/05/2024

FORVIS MAZARS REVISEUR D'ENTREPRISES SRL 0428.837.889

Avenue du Boulevard 21, 1210 Bruxelles, Belgique

Numéro de membre: B00021

Mandat: Commissaire, début: 11/06/2024, fin: 11/06/2027

Représenté par:

1 VAN LAETHEM Nele

Avenue du Boulevard 21 1210 Bruxelles Belgique

, Numéro de membre : A02337

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

ACTIFS IMMOBILISÉS

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

- Terrains et constructions
- Installations, machines et outillage
- Mobilier et matériel roulant
- Location-financement et droits similaires
- Autres immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours et acomptes versés

Immobilisations financières

- Entreprises liées
- Participations
- Créances
- Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
- Participations
- Créances
- Autres immobilisations financières
- Actions et parts
- Créances et cautionnements en numéraire

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	20		
6.1	21/28	4.535.615	2.986.711
6.2	21	1.747.867	923.737
6.3	22/27	2.786.701	2.061.927
	22		
	23		
	24	6.201	5.845
	25		
	26		
	27	2.780.500	2.056.082
6.4 / 6.5.1	28	1.047	1.047
6.15	280/1		
	280		
	281		
6.15	282/3		
	282		
	283		
	284/8	1.047	1.047
	284	1.047	1.047
	285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>215.996.471</u>	<u>196.130.746</u>
Créances à plus d'un an		29	51.213.489	43.073.642
Créances commerciales		290	51.213.489	43.073.642
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	149.429.711	137.010.576
Créances commerciales		40	142.858.613	129.785.245
Autres créances		41	6.571.098	7.225.331
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	9.389.391	12.019.041
Comptes de régularisation	6.6	490/1	5.963.879	4.027.488
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	220.532.086	199.117.458

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	19.652.263	17.284.618
Apport		10/11	8.655.202	8.655.202
Capital	6.7.1	10	8.655.202	8.655.202
Capital souscrit		100	8.655.202	8.655.202
Capital non appelé ⁶		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation				
		12		
Réserves		13	865.520	865.520
Réserves indisponibles		130/1	865.520	865.520
Réserve légale		130	865.520	865.520
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	10.131.540	7.763.896
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁷		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
		16	23.000	258.312
Provisions pour risques et charges		160/5	23.000	258.312
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	23.000	258.312
Impôts différés		168		

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>200.856.823</u>	<u>181.574.527</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	198.021.979	178.813.894
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	188.000.000	169.000.000
Etablissements de crédit		430/8	188.000.000	169.000.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	4.143.377	4.203.032
Fournisseurs		440/4	2.882.397	2.975.264
Effets à payer		441	1.260.980	1.227.768
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.696.205	1.514.231
Impôts		450/3	418.883	1
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.277.321	1.514.230
Autres dettes		47/48	4.182.397	4.096.631
Comptes de régularisation	6.9	492/3	2.834.844	2.760.634
TOTAL DU PASSIF		10/49	220.532.086	199.117.458

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	34.294.980	31.488.699
Chiffre d'affaires	6.10	70	24.955.086	21.419.907
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	600.000	
Autres produits d'exploitation	6.10	74	6.728.169	6.533.593
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	2.011.725	3.535.200
Coût des ventes et des prestations		60/66A	21.581.742	22.911.991
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	6.248.257	6.723.459
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	7.319.979	5.898.690
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	406.596	671.402
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-5.834.168	176.827
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-235.312	
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	13.676.389	9.419.499
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		22.115
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	12.713.239	8.576.708

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent	
Produits financiers		75/76B	605.669	528.717	
Produits financiers récurrents		75	605.669	528.717	
Produits des immobilisations financières		750			
Produits des actifs circulants		751	7.530	4.861	
Autres produits financiers	6.11	752/9	598.139	523.857	
Produits financiers non récurrents	6.12	76B			
Charges financières		65/66B	7.594.911	5.097.045	
Charges financières récurrentes	6.11	65	7.594.911	5.097.045	
Charges des dettes		650	7.402.295	4.916.874	
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651			
Autres charges financières		652/9	192.616	180.171	
Charges financières non récurrentes	6.12	66B			
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	5.723.996	4.008.381	
Prélèvement sur les impôts différés		780			
Transfert aux impôts différés		680			
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	988.708	760.915
Impôts		670/3	1.067.114	760.915	
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	78.406		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	4.735.288	3.247.467	
Prélèvement sur les réserves immunisées		789			
Transfert aux réserves immunisées		689			
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	4.735.288	3.247.467	

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	12.499.183	11.011.362
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	4.735.288	3.247.467
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	7.763.896	7.763.896
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	10.131.540	7.763.896
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	2.367.643	3.247.467
Rémunération de l'apport		694	2.367.643	3.247.467
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.049.238
8021		
8031		
8041	1.224.810	
8051	3.274.048	
8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.125.501
8071	400.681	
8081		
8091		
8101		
8111		
8121	1.526.181	
81311	<u>1.747.867</u>	

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.718.403
8023		
8033		
8043		
8053	3.718.403	
8123P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.718.403
8073		
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	3.718.403	
212	0	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	728.096
8163	6.272	
8173		
8183		
8193	734.368	
8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	722.252
8273	5.916	
8283		
8293		
8303		
8313		
8323	728.167	
(24)	<u>6.201</u>	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	19.209
8165		
8175		
8185		
8195	19.209	
8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	19.209
8275		
8285		
8295		
8305		
8315		
8325	19.209	
(26)		

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.056.082
8166	1.949.228	
8176		
8186	-1.224.810	
8196	2.780.500	
8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8216		
8226		
8236		
8246		
8256		
8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8276		
8286		
8296		
8306		
8316		
8326		
(27)	<u>2.780.500</u>	

AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.047

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8363

Cessions et retraits

8373

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8383

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8393 1.047

Plus-values au terme de l'exercice

8453P xxxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8413

Acquises de tiers

8423

Annulées

8433

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8443

Plus-values au terme de l'exercice

8453

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523P xxxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8473

Reprises

8483

Acquises de tiers

8493

Annulées à la suite de cessions et retraits

8503

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8513

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553P xxxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

8543

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(284) 1.047

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

285/8P xxxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Additions

8583

Remboursements

8593

Réductions de valeur actées

8603

Réductions de valeur reprises

8613

Différences de change

(+)/(-)

8623

Autres

(+)/(-)

8633

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(285/8)

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8653

N°	0434.818.930	C-cap 6.5.2
----	--------------	-------------

LISTE DES ENTREPRISES DONT LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de la société, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés;
- D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel
Buyway Services Groupement européen d'intérêt économique, siège en Belgique Boulevard Baudouin 29, boîte 2 1000 Bruxelles Belgique 0456.997.880	A

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts – Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Produits dérivés : CAP et FLOOR

Charges à reporter

Réserve de stabilité

Agiors courus non échu

Exercice
2.245.206
673.843
2.466.602
318.099

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	8.655.202
(100)	8.655.202	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions ordinaires

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	8.655.202	2.735.000
8702	XXXXXXXXXXXXXX	2.735.000
8703	XXXXXXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

--

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision risque social

Exercice
23.000

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	
9076	
9077	1.277.321

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Eléments divers
AgiOS à reporter
Report cotisation cartes annuelles

Exercice
4.994
282.160
1.403.076

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	87	83
9087	85,1	74,1
9088	133.867	112.333
620	5.528.562	4.355.435
621	1.146.547	968.776
622	270.026	272.713
623	374.844	301.765
624		

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-) 635

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées 9110

Reprises 9111

Sur créances commerciales

Actées 9112

Reprises 9113

Provisions pour risques et charges

Constitutions 9115

Utilisations et reprises 9116

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation 640

Autres 641/8

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture 9096

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein 9097

Nombre d'heures effectivement prestées 9098

Frais pour la société 617

Codes	Exercice	Exercice précédent
635		
9110		
9111		
9112		176.827
9113	5.834.168	
9115		
9116	235.312	
640	12.236	24.084
641/8	13.664.153	9.395.415
9096		
9097	2,3	5,2
9098	4.550	10.333
617	190.271	413.928

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Intérêts de retard

Transactions VISA

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
	415.614	343.201
	182.525	180.656
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	58.154	47.779
	134.462	132.392

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Frais bancaires

Frais VISA

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	2.011.725	3.535.200
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	2.011.725	3.535.200
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	2.011.725	3.535.200
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66		22.115
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		22.115
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		22.115
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises
Autres éléments imposables

Codes	Exercice
9134	1.067.114
9135	750.000
9136	
9137	317.114
9138	
9139	
9140	
	350.461
	-1.622.976

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.973.696	2.033.765
9146	74.396	4.392
9147	1.288.422	1.111.324
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

La société a contracté des polices d'assurances de groupe qualifiant comme des assurances de régime à prestations définies d'une part et des assurances de régime à cotisations définies d'autre part. Ces assurances ont fait l'objet d'un calcul actuariel conformément à IAS 19, dont l'obligation non comptabilisée dans les comptes statutaires BGAAP au 31.12.2024 est de 1.911 KEUR.

Concernant le régime à prestations définies, la société s'engage à payer périodiquement des contributions en vue du financement de l'engagement de pension. Bien que la société ne garantisse pas de rendement sur les contributions versées, il reste responsable de la garantie minimum prévue par la législation et réglementation relatives aux pensions complémentaires.

Concernant le régime à cotisations définies, la société garantit la capitalisation des montants attribués aux comptes individuels des affiliés à hauteur du rendement qui est garanti en vertu de cet engagement.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Ligne de crédit court-terme auprès de Carrefour Banque France non utilisée (droit)

12.000.000

Garantie locative

30.000

Lignes de crédit revolving non tirées (engagement)

136.635.471

Contrat option CAP

30.000.000

Contrat option FLOOR

30.000.000

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**
ENTREPRISES LIÉES
Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs
Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291	20.083	134.397
9301		
9311	20.083	134.397
9321		
9331		
9341		
9351	190.332.035	171.427.378
9361		
9371	190.332.035	171.427.378
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461	7.328.480	4.841.144
9471		
9481		
9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292	1.300.000	1.300.000
9302		
9312	1.300.000	1.300.000
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	39.750
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
OPTION CAP & FLOOR SWAPS	taux d'intérêt	Couverture	30.000.000	91.407	45.183	246.597	394.834
	taux d'intérêt	Couverture	47.500.000	110.210	155.013	144.016	824.042

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

CARREFOUR SA

31381151500

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

CARREFOUR SA

Place Copernic 1

91051 Evry, France

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Frais d'établissement

Sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition. Ces frais sont amortis intégralement à la fin de l'exercice.

II. Immobilisations incorporelles

Les dépenses pour concessions, brevets, licences et software informatique sont valorisées à leur valeur d'acquisition et sont amorties à 20 % par an selon la méthode linéaire.

Le goodwill de 3.718.402,87 Eur est amorti en 20 ans à dater du début des activités.

Les frais de recherche et de développement acquis à partir du 1 janvier 1995 sont amortis au taux de 20%.

III. Immobilisations corporelles

Les terrains, les constructions, les installations, l'outillage, le mobilier et le matériel roulant sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Les frais accessoires, à l'exception des frais accessoires sur voitures, voitures mixtes et minibus amortis suivant la méthode linéaire, sont enregistrés séparément et amortis intégralement dans l'exercice.

Les immobilisations corporelles acquises à partir du 1er janvier 1995 sont amorties suivant le régime des amortissements dégressifs sur base des taux linéaires suivants :

- * constructions: 4 %
- * installations, machines et outillage (équipement fixes) : 10 %
- * mobilier et matériel informatique: 20 %
- * matériel roulant: 25 %

Jusqu'au 31 décembre 2002, pour chaque acquisition, la première dotation d'amortissement correspondait à 12 mois, soit à un exercice complet.

A compter du 1er janvier 2003, la première annuité d'amortissement des immobilisations acquises ou constituées, est calculée prorata temporis en fonction du nombre de jours écoulés au cours de cette année, depuis la date d'acquisition ou de constitution des immobilisations. Ainsi, les règles d'amortissement de la société sont maintenues en conformité avec la législation fiscale belge.

A partir du 1er janvier 2005, le mobilier et matériel informatique acquis à partir de cette date seront amortis sur 3 ans sur base d'un taux linéaire.

IV. Immobilisations financières

Les cautions versées en numéraire sont portées à l'actif à leur valeur nominale.

V & VI. Créances

Les créances sont comptabilisées à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition.

L'encours douteux regroupe les créances pour lesquelles les clients n'ont pas respecté dans l'année les termes de leur engagement contractuel en ce y compris toutes échéances en retard de paiement, dossiers au contentieux ou au surendettement.

Les créances individuelles reprises en encours douteux sont réparties par groupe d'actifs représentant un risque de crédit similaire et les réductions de valeur pour ces créances établies à partir de leur probabilité de défaut.

Le taux de perte estimé est déterminé sur la base des encaissements réalisés au titre des générations précédentes pour ces mêmes catégories d'actifs.

Cette méthode de provisionnement permet d'obtenir une réduction de valeur estimée par client qui correspond au risque supporté par la société.

A compter du 1er juillet 2003, les indemnités de paiement au contentieux (clauses pénales) et les intérêts de retard au contentieux sont comptabilisés en produits réservés. Ils ne sont comptabilisés en résultats pour la société qu'à partir du moment où ils ont été réellement encaissés.

A compter du 31 décembre 2009, les créances résultant de l'octroi d'un contrat d'ouverture de crédit via carte de paiement ont été classées intégralement sous la rubrique créances à un an au plus afin de refléter au mieux la durée de vie économique et la faculté contractuelle de remboursement immédiat et à tout moment de cette ouverture de crédit par le client.

A noter que depuis le 31/12/2024, il n'existe plus deux modèles de provisionnement (Be et IFRS Gaap's) comprenant chacun leurs calculs des paramètres (Probability of Default, Loss Given Default, Credit Conversion Factor, Exposure At Default) et leurs différentes stratifications. En effet, vu la taille de Fimaser, nous avons désormais opté pour un modèle unique basé sur le modèle IFRS et l'avons présenté à nos réviseurs mi-décembre 2024 pour leur faire valider notre vision. Il est évident que le stock de provisions, quant à lui, reste différent vu les écarts de réglementation entre les deux Gaap's.

A noter que depuis le dernier trimestre 2024, Fimaser procède à des ventes 'Forward Flow' ayant pour but de céder ses créances récemment passées en état d'impayé (3 et 5 mois) ainsi que ses créances passées en règlement collectif de dettes.

VII. Comptes de régularisation

Les prorata des charges exposées pendant l'exercice imputables en partie à un exercice ultérieur sont inscrites dans les comptes de régularisation.

Les fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont comptabilisés pour le montant de la quote-part afférente à l'exercice en cause.

VIII. Provisions risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le conseil d'Administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir tous les risques prévus, charges ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

IX. Dettes à Dlus d'un an - IX Dettes à un an au Plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

X. Comptes de régularisation

Sont classés sous cette rubrique, les prorata des charges à imputer et les produits à reporter à la clôture de l'exercice.

Remarque générale

Les règles d'évaluation que nous venons de résumer écartent de leur application tout élément d'appréciation qui résulterait d'une situation exceptionnelle non durable.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Dans un contexte macro-économique tendu, l'activité commerciale continue à progresser en 2024 par rapport aux trois années précédentes. Le portefeuille augmente grâce à des ouvertures de cartes supérieures aux clôtures. Les dépenses avec les cartes, la production de prêts à tempérament ainsi que l'encours sont également en croissance. La rentabilité financière de l'Etablissement (5,7 millions d'€ avant impôt) s'est améliorée de 43% vs l'année précédente (4,0 millions d'€ avant impôt). Ceci est principalement dû à la hausse de notre marge d'intérêts (aidée par un TAEG et des encours en hausse) et une diminution de notre charge du risque (grâce essentiellement à la révision des paramètres du modèle de provisionnement de nos créances).

A noter que depuis le dernier trimestre 2024, Fimaser procède à des ventes 'Forward Flow' ayant pour but de céder ses créances récemment passées en état d'impayé (3 et 5 mois) ainsi que ses créances passées en règlement collectif de dettes.

Au 31/12/2024, le provisionnement pour risque de crédit couvre à hauteur de 24% le montant des créances douteuses définies comme les créances pour lesquelles les clients n'ont pas respecté dans l'année les termes de leur engagement contractuel en ce y compris toutes échéances en retard de paiement, dossiers au contentieux ou au surendettement.

Par ailleurs, les provisions assurant la couverture du risque de crédit ont été constituées conformément aux règles d'évaluation. Une revue de ce provisionnement est réalisée par la Direction Effective à chaque clôture.

A fin avril, nous observons la poursuite de la croissance de notre portefeuille de clients (+1%) et de nos encours (+3%) par rapport à il y a un an. Néanmoins nous sommes +/- 12% sous le budget au niveau de notre CA et 4% sous le budget au niveau de nos encours. Grâce à nos diverses actions pour stimuler notre activité commerciale, grâce à notre développement digital et grâce à la maîtrise de nos coûts, nous gardons toujours le cap au niveau de nos prévisions de P&L.

Le risque crédit reste sous contrôle au-travers d'une gestion prudente et d'une attention particulière tant lors du suivi journalier que lors des différents comités mensuels ou trimestriels.

Grâce à tous ces éléments, nous pouvons conclure que la continuité de la société n'est nullement remise en cause.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION****Rapport de gestion de la SA FIMASER sur l'exercice clôturé
le 31 décembre 2024, établi en vue de l'Assemblée Générale du 10 juin 2025**

L'année 2024 a été relativement atone pour l'économie belge. L'économie belge a continué de croître en 2024 à un rythme quasiment constant et modéré de 0,3 % par trimestre. La croissance annuelle ressortirait ainsi à 1%.

Le revenu disponible des ménages belges a enregistré une croissance modérée. Les très importantes indexations automatiques de 2022 et de 2023 ont généré un écart salarial considérable avec les pays voisins, qui s'est toutefois réduit en 2024.

La consommation des ménages a néanmoins rebondi assez fortement, entre autres parce que les ménages ont moins épargné. En effet, en 2024, les ménages ont un peu plus dépensé. En moyenne, leur consommation aurait augmenté de près de 2 %, soit un taux nettement supérieur à la croissance de leurs revenus. La baisse des taux d'intérêt en 2024 a rendu l'épargne un peu moins attrayante.

Du côté de l'inflation, après être brièvement devenue négative à l'automne de 2023, celle-ci a, comme prévu, rebondi en Belgique. L'inflation calculée selon l'indice national s'élevait à un peu plus de 3 %. L'inflation est aujourd'hui nettement plus élevée en Belgique que dans la zone euro, alors que c'était encore l'inverse en 2023. Ce constat tient essentiellement à l'inflation énergétique, qui est toujours négative dans la zone euro mais qui a atteint presque 10 % en Belgique. Cet écart s'explique en partie par certaines différences méthodologiques et par la suppression des aides à l'énergie accordées aux ménages, qui avaient raboté le taux d'inflation jusqu'au début de l'année 2024.

Pour finir, les élections en juin ont été marquées par des résultats inattendus : la nouvelle Alliance Flamande a remporté la majorité en Flandre, tandis que le Mouvement Réformateur s'est imposé en Wallonie et à Bruxelles. Cette recomposition politique orientée à droite a suscité des interrogations quant à la stabilité gouvernementale et aux orientations économiques futures. L'accord sur la composition d'un gouvernement n'a été obtenu qu'en Q1 2025.



S.C.



J.L.



Fimaser s.a. - n.v.

Boulevard Baudouin 29/3B à 1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – BCE BE 0434 818 930
IBAN BE45 3100 7423 4489 BIC code ING Belgique BBRUBEBB

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

Nous détaillerons ci-dessous 5 postes importants de notre 'Business' modèle afin d'éclairer le lecteur sur les réalisations de 2024 mais également sur la poursuite de la transformation de la S.A. FIMASER.

a). Le portefeuille de clients

Notre stock de prêts à tempérament (PAT) a progressé, avec 5.562 PAT existants à fin 2024 contre 4.841 une année plus tôt soit une croissance de 15%.

Notre stock de cartes a poursuivi son augmentation pour atteindre 170.919 cartes à fin 2024, soit une croissance de 2% Vs. 2023, à nouveau identique à celle de l'année passée.

En 2024, nous avons à nouveau pu constater des ouvertures nettes positives. Nous avons enregistré une hausse du portefeuille de 2.598 cartes. Pour rappel, cette même croissance s'élevait à 3.964 en 2023.

En 2024, nous constatons un retrait de 3% en ouvertures cartes canal 'magasins'. En effet, nous avons réalisé 16.840 nouvelles cartes dont 14.896 en format Hyper (-6% Vs. 2023) et 1.944 en format Markets Intégrés (+23% Vs. 2023). La poursuite de notre stratégie multiformat porte ses fruits au sein de ce dernier format.

Les ouvertures de cartes à distance poursuivent leur tendance positive avec 3.255 cartes (+38% Vs. 2023) là où nous en avons ouvert 2.366 en 2023. Au titre d'amélioration continue, nous avons revu notre formulaire digital, fermé la possibilité d'ouvrir des cartes avec processus papier et 'leané' nos opérations internes, ...

Pour terminer le poste relatif au portefeuille de clients, signalons que 17.497 cartes ont été clôturées en 2024 (+11% Vs. 2023). Nous avons analysé régulièrement celles-ci et avons constaté une augmentation importante des fermetures liées au passage contentieux. Nous poursuivons l'utilisation de notre score anti-churn afin de maîtriser les clôtures à la demande du client.

b). L'activité commerciale

A fin 2024, le chiffre d'affaires réalisé avec nos cartes au sein des magasins Carrefour (CA IN) montrait une évolution de 2% Vs. 2023 là où ce même chiffre montrait une croissance de 8% l'an dernier.

La progression de nos dépenses en dehors des magasins Carrefour (CA OUT) s'est limitée à 1% Vs. 2023 alors que l'année précédente elles avaient augmenté de 3%. Les segments ATM (+3% Vs. 2023) et Voyages (-2% Vs. 2023) demeuraient la part la plus importante des dépenses de nos clients. Ces deux segments représentaient, à eux seuls, quasiment 45% du CA OUT. Nous avons constaté en 2024 une baisse de l'utilisation de notre carte dans les achats en ligne



Fimaser s.a. - n.v.

Boulevard Baudouin 29/3B à 1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – BCE BE 0434 818 930
IBAN BE45 3100 7423 4489 BIC code ING Belgique BBRUBEBB



S.C.



J.L.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

Concernant le prêt à tempérament (PAT), 2024 a constitué une quatrième année record avec une production proche de 38 millions d'€, soit + 18% Vs. 2023. Nos campagnes 'taux promo' ont eu beaucoup de succès. Le pourcentage d'ouvertures digitales poursuit sa croissance avec 56% en 2024 (55% en 2023).

L'activité commerciale Fimaser 2024 s'élevait à 325 millions d'€ en augmentation de 3% au regard de l'année précédente.

c). L'encours

Au niveau de la carte, nous avons gagné 3% d'encours par rapport à 2023. Le premier semestre a été marqué par une diminution (-2%) liée à l'habituelle saisonnalité crédit de début d'année mais nous avons pu compter sur une belle production lors du second semestre (+6%) où nous avons récupéré 7 millions d'€ depuis juin 2024.

Au niveau du PAT, le produit portait, à lui seul, une augmentation de 12 millions d'€ de notre encours.

Ainsi, en date du 31 décembre 2024, l'encours comptable crédit, hors provision pour risque, s'élevait à 216 millions d'€, en augmentation de 8% par rapport à l'année précédente.

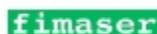
d). Le risque crédit

Fimaser s'est dotée cette année d'un nouvel outil qui nous permet désormais de gérer de manière plus professionnelle le risque de crédit. Lors de l'implémentation, nous avons revu tous les paramètres du modèle ce qui nous a permis, de procéder à des reprises des réductions de valeur conséquentes. Les différents impacts comptables issus de cette modification ont fait l'objet d'une présentation à nos réviseurs qui en comprennent la raison et les conclusions.

Notons également une initiative au niveau des Services Financiers et Assurances Groupe ayant des répercussions sur les diverses entités. En effet, une fonction de centralisation du Risque de Crédit a été créée (à Paris) en 2024 et, avec le support d'un cabinet externe. Le sujet Risque de chaque entité a été balayé et, le cas échéant, amélioré pour respecter des 'guidelines' centralisées. Les normes IFRS9 servaient de fil conducteur avec, bien évidemment, des adaptations locales. Ce travail a également débouché sur bon nombre de 'Key Risk Indicators' (KRI's) suivis mensuellement tant en local qu'au niveau Groupe.

A noter que depuis le dernier trimestre 2024, Fimaser procède à des ventes 'Forward Flow' ayant pour but de céder ses créances récemment passées en état d'impayé (3 et 5 mois) ainsi que ses créances passées en règlement collectif de dettes.

Au 31/12/2024, le provisionnement pour risque de crédit couvre à hauteur de 24% le montant des créances douteuses définies comme les créances pour lesquelles les clients n'ont pas respecté dans l'année les termes de leur engagement



Fimaser s.a. - n.v.

Boulevard Baudouin 29/3B à 1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – BCE BE 0434 818 930
IBAN BE45 3100 7423 4489 BIC code ING Belgique BBRUBEBB



S.C.



J.L.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



contractuel en ce y compris toutes échéances en retard de paiement, dossiers au contentieux ou au surendettement.

Par ailleurs, les provisions assurant la couverture du risque de crédit ont été constituées conformément aux règles d'évaluation. Une revue de ce provisionnement est réalisée par la Direction Effective à chaque clôture.

A noter que depuis le 31/12/2024, il n'existe plus deux modèles de provisionnement (Be et IFRS Gaap's) comprenant chacun leurs calculs des paramètres (PD, LGD, CCF, EAD) et leurs différentes stratifications. En effet, vu la taille de Fimaser, nous avons désormais opté pour un modèle unique basé sur le modèle IFRS et l'avons présenté à nos réviseurs mi-décembre 2024 pour leur faire valider notre vision.

e). Le risque de liquidité

Au niveau du risque de liquidité, nous avons, bien évidemment, assuré un suivi strict. Les encaissements et décaissements journaliers sont confrontés à nos prévisions pour nous permettre de revoir les atterrissages de fin de mois. Notre ligne de crédit non confirmée à hauteur de 200 millions d'€ était toujours octroyée par Carrefour Banque France.

Une analyse de diversification des sources de financement est actuellement en cours.

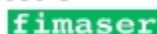
Au 31 décembre 2024, l'utilisation de notre ligne de crédit auprès de Carrefour Banque France s'élève à 188 millions d'€ en hausse de 11% au regard de l'année précédente. Elle nous a permis de couvrir la croissance de notre activité commentée ci-dessus.

En conclusion,

Dans un contexte macro-économique tendu, l'activité commerciale continue à progresser en 2024 par rapport aux trois années précédentes. Le portefeuille augmente grâce à des ouvertures de cartes supérieures aux clôtures. Les dépenses avec les cartes, la production de prêts à tempérament ainsi que l'encours sont également en croissance. La rentabilité financière de l'Etablissement (5,7 millions d'€ avant impôt) s'est améliorée de 43% vs l'année précédente (4,0 millions d'€ avant impôt). Ceci est principalement dû à la hausse de notre marge d'intérêts (aidée par un TAEG et des encours en hausse) et une diminution de notre charge du risque (grâce essentiellement à la révision des paramètres du modèle de provisionnement de nos créances).

L'exercice se clôture avec :

- Un total bilan de 220.532.086 €



Fimaser s.a. - n.v.

Boulevard Baudouin 29/3B à 1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – BCE BE 0434 818 930
IBAN BE45 3100 7423 4489 BIC code ING Belgique BBRUBEBB



S.C.



J.L.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

- Un bénéfice (après impôt) de l'exercice à affecter de 4.735.287,69 €
- Une distribution de dividendes 2.367.643,85 €
- Un bénéfice reporté après affectation de 10.131.539,54 €

Depuis la clôture de l'exercice, il ne s'est produit aucun événement important pouvant influencer de façon significative les résultats, la situation financière, le développement de la SA FIMASER et les comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2024.

Divers

La SA FIMASER n'a pas de succursale.

En matière de recherche et développement, la société a, depuis 2021, investi des montants considérables pour accélérer son développement digital. Ainsi, le CapEx cash out en 2024 s'est élevé à 1,96 millions d'€ qui sera amorti en 60 mois dès la mise en production des projets liés. Cela ne représentait qu'une charge d'amortissements de 0,61 millions d'€ en 2024.

A noter que la durée de vie des immobilisations incorporelles a augmenté (passage de 3 à 5 ans pour nous conformer à des 'guidelines' Groupe) impactant ainsi la charge d'amortissements annuelle (sujet soumis et validé par nos réviseurs et notre Conseil d'Administration).

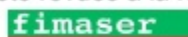
Pour rappel, depuis fin Q4 2022, nous avons un programme d'acquisition de produits dérivés en collaboration avec les équipes trésorerie centrale au niveau Groupe. A fin décembre 2024, notre portefeuille de dérivés était composé de 77,5 millions d'€. (47,5 millions de swaps et 30 millions d'options).

Projections de la Banque Nationale publiées en automne 2024

La croissance économique se situerait entre 1,2 % et 1,4 % au cours des trois prochaines années, soit un taux proche des perspectives en la matière pour la zone euro. La faible volatilité des taux de croissance annuels tient notamment aux fluctuations des dépenses publiques.

Récemment, la création d'emplois s'est pratiquement interrompue, devenant même négative pour les salariés du secteur marchand. Toutefois, elle retrouverait graduellement un peu de vigueur et quelque 90 000 emplois seraient ainsi créés entre 2025 et 2027.

L'inflation totale a récemment reculé un peu plus lentement qu'escompté, du fait notamment de l'évolution des prix des denrées alimentaires. En conséquence, les estimations de l'inflation ont été revues à la hausse, en partie en raison de



Fimaser s.a. - n.v.

Boulevard Baudouin 29/3B à 1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – BCE BE 0434 818 930
IBAN BE45 3100 7423 4489 BIC code ING Belgique BBRUBEBB



S.C.



J.L.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

l'adoption de nouvelles mesures. L'inflation totale ne retomberait sous la barre des 2 % qu'en 2026. Comme à l'accoutumée, ces projections reposent sur l'hypothèse d'une politique inchangée.

La consommation des ménages continuerait de croître à un rythme proche de la moyenne. Cela reflète la hausse du pouvoir d'achat, de 0,7 % par personne et par an en moyenne sur l'horizon de projection, mais un léger tassement de l'épargne est également observé. Le pouvoir d'achat des ménages progresse toutefois moins qu'en 2023, étant donné que l'application stricte de la norme salariale bride la hausse des revenus. L'augmentation de la consommation des ménages demeure proche de sa moyenne à long terme, mais s'établirait en dessous de celle-ci en 2027, l'inflation rebondissant quelque peu.

Quelques mots de ce début d'année (2025)

A fin avril, nous observons la poursuite de la croissance de notre portefeuille de clients (+1%) et de nos encours (+3%) par rapport à il y a un an. Néanmoins nous sommes +/- 12% sous le budget au niveau de notre CA et 4% sous le budget au niveau de nos encours. Grâce à nos diverses actions pour stimuler notre activité commerciale, grâce à notre développement digital et grâce à la maîtrise de nos coûts, nous gardons toujours le cap au niveau de nos prévisions de P&L.

Le risque crédit reste sous contrôle au-travers d'une gestion prudente et d'une attention particulière tant lors du suivi journalier que lors des différents comités mensuels ou trimestriels.

Grâce à tous ces éléments, nous pouvons conclure que la continuité de la société n'est nullement remise en cause.

Bruxelles, le 04/06/2025

Signé par Sébastien Cayla
le 2025-06-12 07:51:02 GMT

Sébastien Cayla
Administrateur

Signé par Joao Leandro
le 2025-06-13 14:47:23 GMT

Joao Miguel DOS SANTOS LEANDRO
Président du Conseil d'Administration



Fimaser s.a. - n.v.

Boulevard Baudouin 29/3B à 1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – BCE BE 0434 818 930
IBAN BE45 3100 7423 4489 BIC code ING Belgique BBRUBEBB

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Manhattan Office Tower
Avenue du Boulevard 21 bte 8
1210 Bruxelles
Belgique
Tél: +32 (0)2 779 02 02
www.forvismazars.com/be

FIMASER SA**Rapport du commissaire**

Exercice 31.12.2024

RAPPORT DES COMMISSAIRES



FIMASER SA

Numéro d'entreprise: BE0434.818.930

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société anonyme FIMASER pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de FIMASER SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 juin 2024, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2026. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 4 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 220.532.086 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 4.735.288.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RAPPORT DES COMMISSAIRES**FIMASER SA**

Numéro d'entreprise: BE0434.818.930

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles

RAPPORT DES COMMISSAIRES**FIMASER SA**

Numéro d'entreprise: BE0434.818.930

de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires**Responsabilités de l'organe d'administration**

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2023) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

RAPPORT DES COMMISSAIRES**FIMASER SA**

Numéro d'entreprise: BE0434.818.930

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Le relevé des droits et engagements hors bilan résulte d'une part des enregistrements en comptes d'ordre, et d'autre part de confirmations obtenues de la direction et de tiers. Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La Société n'a pas respecté les dispositions liées aux délais de convocation et de remise des documents requis aux actionnaires et au commissaire. Par ailleurs, nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 10 juin 2025

Forvis Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL

Commissaire

Représentée par

Nele Van Laethem

Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	82,0	40,3	41,7
Temps partiel	1002	4,3	1,0	3,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	85,1	41,1	44,0

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	129.188	64.713	64.475
Temps partiel	1012	4.679	1.208	3.471
Total	1013	133.867	65.921	67.946

Frais de personnel

Temps plein	1021	6.675.819		
Temps partiel	1022	310.908		
Total	1023	7.319.979	3.913.283	3.406.696

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	1033	143.037	69.800	73.237
--	------	---------	--------	--------

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	74,1	36,3	37,8
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	112.332	57.876	54.456
Frais de personnel	1023	5.517.521	3.121.171	2.396.350
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	120.078	61.628	58.450

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	83	4	85,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	81	4	83,9
Contrat à durée déterminée	111	2	0	2,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0,0
Contrat de remplacement	113	0	0	0,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	43	1	43,8
de niveau primaire	1200	1	0	1,0
de niveau secondaire	1201	20	1	20,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	9	0	9,0
de niveau universitaire	1203	13	0	13,0
Femmes	121	40	3	42,1
de niveau primaire	1210	0	0	0,0
de niveau secondaire	1211	24	1	24,4
de niveau supérieur non universitaire	1212	8	1	8,9
de niveau universitaire	1213	8	1	8,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	4	0	4,0
Employés	134	79	4	81,9
Ouvriers	132	0	0	0,0
Autres	133	0	0	0,0

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	2,3	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	4.550	
Frais pour la société	152	190.271	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	30	0	30,0
210	16	0	16,0
211	14	0	14,0
212	0	0	0,0
213	0	0	0,0

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	24	2	25,6
310	9	2	10,6
311	15	0	15,0
312	0	0	0,0
313	0	0	0,0
340	1	1	1,8
341	1	0	1,0
342	5	0	5,0
343	17	1	17,8
350			

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	